

Alphabet phonétique français AFF: droit de cité demandé au Ministre

Dans une lettre au ministre datée de novembre 2011, le mouvement Ortograf-FR demande des garanties pour que sa proposition **d'actualisation de l'alphabet** ne vienne pas amener des mesures de rétorsion officielles, ni, non plus, indirectes, pour les enseignants ou les auteurs qui viendraient à utiliser les nouvelles lettres dans les méthodes de lecture ou les manuels scolaires.

L'alphabet phonétique français (AFF)
comporte les nouvelles lettres suivantes:

an au ch ε ée eu ie in on
œ ou œue ue un u

AN AU CH ε ÉE EU IE IN
ON Œ OU ... UE UN

Il est suffisant pour faire connaître la prononciation normale des mots français.

En plus de l'alphabet phonétique français, l'alphabet universel (alphabet-U) offre un très grand nombre de potentialités d'écriture, dont certaines peuvent être utilisées dans des méthodes de lecture. Ce sont par exemple:

gn équivalent, en ce qui concerne la prononciation, à **ny**,
σι équivalent à **wa**,
σιν équivalent à **win**.

L'alphabet universel et l'alphabet phonétique français bénéficient maintenant d'une brève présentation dans l'encyclopédie contributive Larousse en ligne.

L'argumentation de la demande de libre

utilisation de l'AFF s'appuie sur une comparaison entre celui-ci et l'API, effectivement utilisé ici ou là depuis quelques décennies pour indiquer la prononciation normale des mots français.

L'API est accusé une fois de plus d'être un outil fait pour ne pas marcher et pour cette raison il lui est imputé d'être une des principales causes de la **dégradation de la qualité de prononciation** que l'on constate actuellement.

Cette démarche auprès du Ministre est la conséquence d'une conversation téléphonique récente, venant d'un sympathisant notoire de l'opération Ortograf. Elle incitait à aller de l'avant et à se placer dans la perspective d'une réforme qui serait décidée par le pouvoir politique. Les arguments avancés étaient

- **le précédent du pin yin**, une écriture phonétique du chinois (mandarin), mise en place sous Mao Zédong, et utilisant l'alphabet latin.

- le remplacement, en Bulgarie, de l'alphabet cyrillique par l'alphabet latin, qui en est actuellement à une phase déjà bien avancée.

- A quoi s'ajoute naturellement la remarquable **adoption d'une écriture phonétique de la langue populaire turque** faite au moyen de l'alphabet latin, sous Atatürk, autour de 1930.

Un projet dans une main et une matraque dans l'autre

Par ailleurs, cette invitation bien argumentée à aller de l'avant a amené le mouvement Ortograf-FR à présenter des textes écrits en orthographe phonétique française AFF.

Le premier de ces documents brocardait la ministre Valérie Pécresse, coupable d'avoir lancé fin 2010 une « bataille de l'orthographe » généreusement médiatisée.

Ce document peut alors être considéré comme une entorse à la règle de neutralité et

d'indépendance que le mouvement Ortograf-FR s'est fixé par rapport à tous les partis politiques.

Par ce brocardage de Valérie Pécresse, il s'agissait de montrer de manière exemplaire que l'opération Ortograf-FR peut faire mal, malgré le mur de suffisance et d'indifférence des gens d'appareils, malgré la chape de plomb de la censure, grâce à des documents dont la rediffusion spontanée est totalement incontrôlable.

Si le mouvement Ortograf-FR avance ainsi avec une matraque dans une main, il n'en a pas moins un projet dans l'autre main. Par rapport à la sollicitation qui lui est faite présentement, le Ministre de l'Education Nationale peut maintenant tout à loisir saisir l'opportunité de répondre positivement.

Le mouvement Ortograf-FR lui permet ainsi de compenser, et bien au-delà, toute la nuisance apportée à son équipe du fait de la croisade malheureuse de Valérie Pécresse.

Une réponse négative ne générerait pas Ortograf-FR

Indépendamment de la lettre au ministre et en plus d'elle, une autre stratégie fait le pari de l'apparition et de la multiplication des **nouvelles lettres alphabet-U dans les affichages publicitaires.**

Dans l'hypothèse où ces nouveaux graphismes viendraient à se multiplier dans les enseignes commerciales et les placards publicitaires sans apparaître en même temps dans le cadre scolaire, cela ne pourrait que donner une situation de **subversion de plus en plus dommageable** pour les défenseurs de la « forteresse Orthographe ».

Et ce caractère subversif s'ajouterait encore à celui de toute la panoplie que le mouvement Ortograf a déjà mise en place.

La création de cette panoplie se référerait constamment et tout simplement à la considération élémentaire: « **Dans l'absolu,**

une orthographe qui consiste à écrire ce qui ne se prononce pas est totalement indéfendable »

La version courriel ou internet du présent article se trouve dans la rubrique « Pour courriels » du site Alfograf.

*Elle donne **les liens** pour les articles suivants:*

1°) « Utilisez l'écriture Alfograf avec vos enfants » 2 exemplaires sur une page:

2°) « Deuxième texte écrit en utilisant les lettres de l'alphabet phonétique français » intitulé: « Le début de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 », une page:

3°) « écrire intèlijaman dans la pub », 2 exemplaires sur une page

4°) « Orthographe: la croisade de 2010 était une farce » 2 ex. sur une page

5°) "Les 7 casseroles de Valérie Pécresse" 2 pages:

6°) « Premier texte écrit avec l'alphabet phonétique français », 2 pages:

7°) « Un homme politique qui élude le problème de la réforme de l'orthographe ne peut être qu'un charlatan et un voyou », une page:

8°) « Depuis trois siècles, l'école française est faite pour laisser le champ libre aux affairistes voyous »

9°) « Jouer avec les nouvelles lettres de l'alphabet universel: une subversion sans en avoir l'air » 1 p,

10°) Orthographe et santé: l'exploitation intellectuelle nuit gravement à la longévité